

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE (ITIE/GUINEE) DU 25 OCTOBRE 2017**

**I- INTRODUCTION**

Le Mercredi 25 octobre 2017 à 10 heures, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Mr. Mamadou Diouldé DIALLO, Membre dudit Comité.

**L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :**

- 1- Adoption du Procès-verbal de la réunion du 11 Octobre 2017 ;
- 2- Examen et approbation de l'étude de cadrage réalisée par le Consultant National ;
- 3- Divers.

**II- DEROULEMENT**

**Mr. DIABY Mamadou :** Le Président du Comité de Pilotage, Monsieur NIMAGA Saadou est empêché et se fait remplacer par Monsieur Mamadou Diouldé DIALLO qui va présider la séance d'aujourd'hui.

**Mr. Mamadou Diouldé DIALLO :** Bonjour à tous, nous avons juste trois points à l'ordre du jour et sans plus tarder je déclare la séance ouverte.

**Point 1 : *Approbation du Procès-verbal de la réunion du 11/10/2017***

**Mr. DIABY Mamadou :** « lecture du Résumé du Procès-verbal de la réunion du 11/10/2017 »

**" PV adopté à l'unanimité "**

**Point 2 : *Examen et approbation de l'étude de cadrage réalisée par le Consultant National***

**Mr. KABA Sidiki :** Bonjour à tous, selon le Procès-verbal du 11/10/2017, la Commission Ad hoc s'est réunie effectivement pour examiner l'étude de cadrage réalisée par le Consultant National, en vue de la production du Rapport ITIE-G 2016. Je donne la parole au Consultant National pour les détails.

**El hadj NABE N'Fallla :** Merci Mr. KABA, et sans tarder, je vous fais une projection sur les éléments de l'Etude de cadrage 2016.

Pendant la projection, le Consultant indique quelques éléments importants :

- 86% des Entreprises sont sans Code NIF ;
- La SOGUIPAMI verse à l'Etat et reçoit aussi de l'Etat ;
- Deux Sociétés sélectionnées pour un paiement de 500 milliards GNF et plus ;
- Deux autres sociétés ont fait des paiements entre 100 et 500 milliards GNF ;
- 420 Sociétés ont été répertoriées ;
- 52 Sociétés sont à mettre dans le Périmètre ;
- Une Analyse de matérialité doit être faite pour un changement éventuel du seuil de matérialité ;
- Définir le 2<sup>ème</sup> Périmètre ;
- Le Comité de Pilotage doit se prononcer sur le flux 24 et essayer de valider les formulaires de déclarations ;
- Qu'on accorde du temps à la Cour des Comptes, car le travail est volumineux et minutieux ;
- Si on applique les formulaires sur la Propriété Réelle proposée par le Secrétariat de l'ITIE/Internationale ; c'est un atout pour nous, pour notre validation.

**Mr. Sékou Amadou DRAME** : Je vous fais lecture des recommandations faites par la commission Ad hoc pour amendements.

*« Lecture des recommandations de la Commission ad hoc »*

**Mr. Mamadou Diouldé DIALLO** : Je remercie le Consultant National et la Commission Ad hoc. Le Comité de Pilotage a suivi avec intérêt cet exposé et les recommandations.

**Mr. THIAM Mohamed Aly** : Merci Monsieur le Président de Séance, la commission ad hoc a proposé des recommandations sur lesquelles nous devons faire des observations à mon avis point par point.

Point/A- Insérer une colonne budgétaire

**Mr. KABA Sidiki** : Je vais vous éclairer sur certains points ; c'est la répartition des revenus des sociétés dans le Budget National par Région Géographique et par substances (en Or, Bauxite et Diamant).

**Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY:** Je veux savoir le nombre de tableaux ? Y en a t - ils plusieurs qui seront en annexe ? On dit dans ce cas comme recommandation : *Une conception des Tableaux*

**El hadj Mamadou Baïlo DIALLO :** Je pose la question de savoir : qui doit faire ce travail ? La Direction des Mines ou le CPDM ?

**Mr. THIAM Mohamed Aly :** Pour répondre à Mr. DIALLO, je dirais que c'est à nous de faire le travail à travers le Consultant National. Notre Conception est la leur. On a souvent parlé de désagrégation et c'est un " plus" qui nous permettra de faire la différence de notre Rapport et celui des autres Pays.

**Mme BARRY Hawa Camille :** A mon avis, le Rapport est simplement Narratif et j'abonde dans le même sens que mes prédécesseurs en disant qu'il manque des graphiques et une Cartographie pour rendre le Rapport plus vivant.

**El hadj NABE Ismaël N'Fallà :** Je suis d'accord avec votre idée, Mme BARRY, mais ce travail revient à l'Administrateur Indépendant. Vous savez les chiffres peuvent varier, c'est juste un préalable de l'Etude de Cadrage sur le Périmètre, que j'ai effectué.

**Mr. DIABY Mamadou :** En principe c'est le Comité de Pilotage qui doit entériner ces Recommandations.

Maintenant, pour le seuil de matérialité, il nous faut d'autres éléments complémentaires pour décider de sa modification. Une autre recommandation à prendre en compte:

- Le Comité de Pilotage décide d'inclure dans les formulaires, la ligne sur le troc.

Nous continuons d'examiner les recommandations :

- a) Adopté ;
- b) Adopté ;
- c) Dégager un critère objectif d'adaptation du seuil de matérialité à certaines entreprises ;
- d) Le comité de pilotage décide que le seuil de matérialité reste à 700 millions GNF ; cependant les Entreprises qui sont déjà dans le périmètre y restent à moins qu'un critère objectif ne justifie leur sortie.

**Mr. THIAM Mohamed Aly :** Quant à la SOGUIPAMI, nous avons constaté qu'elle est parmi les PME, alors que son statut ne le lui permet pas. Nous n'apprécions pas cette situation, donc nous signalons.

**Mr. DIABY Mamadou :** Pour ma part, on a demandé à ce que la SOGUIPAMI soit intégrée dans le périmètre ITIE/Guinée. Cette démarche a abouti ; et la SOGUIPAMI s'en réjouit. La NRGJ avait soulevé le problème de la transparence dans la gestion de la SOGUIPAMI. Je pense que ce n'est pas à nous de mettre cette société dans les PME ou dans les grandes entreprises.

**Mr. DIALLO Sékou Oumar Ly :** Je crois que la SOGUIPAMI peut être retenue dans le périmètre. Pour le seuil, on doit maintenir à 700 millions, une baisse ne serait pas nécessaire.

**Mr. DRAME Sékou Amadou :** La SOGUIPAMI doit être dans la série des Grandes Entreprises. Elle ne paie pas la TVA. Elle a un chiffre d'affaires de cinq (5) milliards de Francs Guinéens et son cas nous renforce pour la transparence.

**El hadj NABE Ismaël N'Fallà :** Le fait de lister la SOGUIPAMI, nous amène à une divulgation.

**Mr. Mamadou Diouldé DIALLO :** Je propose que le Consultant National liste toutes les Sociétés qui se trouveraient dans une situation pareille. Et quel va être le rôle de l'ITIE/Guinée face à ce problème ?

**Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY:** Nous devons admettre que nous sommes là pour la transparence dans le processus ITIE/Guinée. Donc la SOGUIPAMI ne doit pas être une PME. On le signale à défaut de pouvoir le résoudre.

**Mr. Mamadou Diouldé DIALLO :** Après analyse de ces différents exposés, je demande au Comité de Pilotage, si on retient toutes les Recommandations faites par la commission Ad hoc ?

### ***"Recommandations Adoptées à l'unanimité"***

Le Comité de Pilotage félicite la Commission pour un travail excellent et réussi.

### **Point 3 : Divers**

**Mr. DIABY Mamadou :** L'équipe de l'ITIE/Guinée chargée de la dissémination finit sa mission à Boké aujourd'hui comme dernière étape.

Nous envisageons d'organiser une conférence à la Maison de presse pour une restitution à leur retour à Conakry.

Concernant le recrutement de l'Administrateur Indépendant, le PAGSEM, la Direction Nationale des Marchés Publics et le Secrétariat Exécutif suivent de près ce processus. Selon la dernière lettre du PAGSEM que nous avons reçue, quatre (04) Cabinets sont retenus dont "**Moore Stephens**". Ce cabinet doit déposer ses offres financières et techniques. Le Processus est en cours mais j'avoue qu'à ce rythme, la sortie du Rapport en fin d'année sera très difficile.

On doit adresser un courrier au Conseil de Supervision en leur disant qu'à date, l'Administrateur Indépendant n'est pas recruté ; et que le Comité de Pilotage sollicite un Financement auprès du Gouvernement pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant.

Nous, membres du Comité de Pilotage constatons que **l'ANAIM** seule peut payer les frais de **Recrutement de l'Administrateur Indépendant**.

Par ailleurs **Maître Mohamed SAMPIL** est invité à Toronto (Canada) au 61<sup>ème</sup> congrès de (UIA) Union Internationale des Avocats.

**Mr. KOUROUMA Boubacar**, Directeur du Bureau d'Etudes du Ministère des Mines et le Directeur Général du CPDM sont à Djakarta en Indonésie pour une Conférence sur la Propriété réelle les 23 et 24/10/2017.

**Mr. Mamadou Diouldé DIALLO** : je remercie tout le monde. La séance est levée.

### III- CONCLUSION

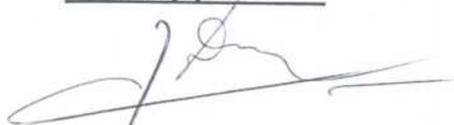
Au terme de ses travaux, le Comité a abouti aux conclusions suivantes :

- 1- Le Comité approuve le Procès-verbal de sa réunion du 11 octobre 2017 ;
- 2- Le Comité approuve l'étude de cadrage proposée par le Consultant National.

L'étude de cadrage sera transmise à l'Administrateur Indépendant qui sera recruté.

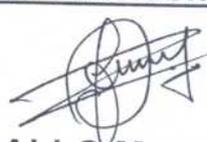
Séance Levée à 12h 45mn

Le Rapporteur



Mr. DIABY Mamadou

Le Président



Mr. DIALLO Mamadou Diouldé

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Lieu : Ministère des Mines et de la Géologie

Ordre du Jour : 1./- Approbation du Procès Verbal de la réunion du 11 Octobre 2017 ;

2./- Examen et approbation de l'étude de cadrage réalisée par le Consultant Natinal ;  
3./- Divers.

**LISTE DE PRESENCE**

N°	Prénoms et Noms	Fonction - Service	N° Téléphone	Email	Signature
1	Saadou	Président du Comité de Pilotage	628 033 331	saadounimaga@yahoo.fr	
2	Alpha Mohamed	Vice-Président du Comité Pilotage	655 200 484	amkallo2001@yahoo.com	
3	Mamadou	Secrétaire Exécutif / ITIE-GUINEE	628 593 062	diabytie@yahoo.fr	
4	Mohamed Aly	Justice	657 297 845	bintasmaoualy@gmail.com	
5	Sidiki	Manager BCRG	622 208 341	sidikiba2002@yahoo.fr	
6	Mamadou Diouldé	Cour des comptes	620 050 607	diallomamadoudiouldé32@gmail.com	
7	Mohamed Sikhé	DNAD / MATD	664 673 180	sikson94@hotmail.fr	
8	Mohamed .	Ordre des Avocats	628 365 066	mohamedsikhhec@gmail.com	
9	Sékou Oumar Ly	PCQVP	622 301 353	kousenarou@hotmail.com	

N°	Prénoms et Noms	Fonction - Service	N° Téléphone	Email	Signature
11	Moustapha KEITA	Chambre des Mines	622 351 036	opinionkeita2003@yahoo.fr	
12	Kabinet DIANE	Coopération Communication ANCG	622 597 442	ancguinee2012@gmail.com	
13	Hawa Camille CAMARA	Haut Autorité de la Communication	622 397 070	camibarry19@gmail.com / camihawa@yahoo.fr	
14	Morifing CONDE	Chef de Bureau CBG - Conakry	628 375 786	morifing.conde@cbg-guinee.com	
15	Ben Diawadou TRAORE	Journaliste Diguï	622 202 285	bendiawadou.traore@yahoo.fr	
16	Mamadou Baïlo DIALLO	ONIGEM	662 890 800	diallomamadoubailo17@gmail.com	
17	Sékou Mohamed SYLLA	SE-A / ANLC	622 069 200	anlguinee@gmail.com	
18	Dr Camara Aminatou BARRY	REFAMP/GUINEE	628 252 958	gnarabc@gmail.com	
19	Lansana DIAWARA	CES	621 042 323	aguanguinee@gmail.com	
20	Abdoulaye SOUMAH	SE / ITIEG	621 775 104		
21	Sékou Amadou DRAME	Consultant Comptable	655 044 996		
22	René-Maurice SYLLA	SE / ITIEG	628 934 466		
23	Nènè Gallé Adama DIALLO	SE / ITIEG	664 227 536		
24	Fodé TOURE	SE / ITIEG	622 621 702		
25	Nimatoulaye BARRY	SE / ITIEG	657 542 744		
26	Mamadou Moussa SIDIBE	SE / ITIEG	622 916 389		
27	Kadiatou BANGOURA	MMG	664 303 007	kadibangoura@yahoo.fr	
28	Sinkoun KABA	Solution C	659 399 975		

29 Unaries

KATTY

Lengué PUB

664 259 886

--	--